



Banque Alimentaire
de l'Isère



Rapport d'activités 2022

.....

Orientations 2023



4, rue de la Maladière - 38360 Sassenage
Tél. 04.76.85.92.50 – Fax 04.76.85.92.51
ba380@banquealimentaire.org
www.ba38.banquealimentaire.org



Les Banques Alimentaires : Premier réseau d'aide alimentaire en France



Les Banques Alimentaires en chiffres : 1 12 500 tonnes distribuées dont 75 000 tonnes sauvées du gaspillage. Un réseau de plus de 6 000 associations, épiceries sociales et CCAS partenaires. 6 800 bénévoles dans un réseau de 79 Banques alimentaires et 23 antennes en France.

Sommaire

La BAI en 2022

- 3 - Rapport moral
- 6 - Chiffres clé
- 7 - Organigramme BAI

Nos activités

- 8 - Bénévoles
- 10 - Collecte annuelle
- 11 - De la Ramasse à la distribution
- 12 - Approvisionnements
- 14 - Partenariat associatif
- 15 - Santé publique et Equilibre alimentaire
- 16 - Carte des associations
- 18 - Associations, CCAS et Epiceries Sociales et Solidaires
- 20 - Profil des bénéficiaires
- 22 - Cuisine Trois Etoiles solidaires
- 23 - Jeunesse et Enseignement
- 24 - Protection de l'Environnement
- 25 - Communication
- 26 - Aides et Soutiens

Nos finances

- 27 - Comptes et bilans

Nos Orientations pour 2023

Textes de ce rapport : les membres du Bureau, du Conseil d'Administration et les salariés de la BAI.

Photos : Alain Provost, Eric Perrin, association FOCUS, Arnaud Freitas de l'agence Little Stories et FFBA



Lutter

contre le gaspillage
alimentaire



Accompagner

les associations
et CCAS partenaires

Nos missions



Combattre

la précarité
alimentaire



Collecter

les denrées pour soutenir
les personnes
en situation de précarité
alimentaire



Bilan de l'année 2022

Rapport moral

Une année de transition s'achève...

De 2010 à 2016, j'ai présidé la BAI et participé au CA de la FFBA, puis à son bureau. J'ai suivi, à cette période, de nombreux dossiers, de nombreuses évolutions, dans une grande continuité et un environnement très stable.

De 2016 à 2022, je constate que les évolutions ont continué, mais que des bouleversements sont apparus.

En un mot, j'ai compris dans cette année, que la transition que j'envisageais, n'était pas du tout celle à laquelle je me préparais.

Nous cheminons doucement vers le 40^{ème} anniversaire des BA : 1984 - 2024. Nous vivons sur un modèle d'aide alimentaire qui a fait ses preuves, qui fait l'admiration de tous et qui fonctionne de façon remarquable. Autant on ne sait pas résoudre les questions liées au logement, autant l'aide alimentaire n'a jusqu'à récemment pas mobilisé la puissance publique, sur le simple constat, « ça marche très bien ».

Nous cheminons donc vers un nouveau modèle d'aide alimentaire. Parce que notre bon vieux slogan de lutte contre le gaspillage a fait ses preuves, et qu'on a gagné une première partie, mise en forme par la loi Garot. Parce que la Grande Distribution vit aussi un changement de modèle. Parce que la précarité depuis 40 ans est devenue une composante sociale permanente en croissance constante, elle est sortie de la marginalité. Parce que l'Europe a confirmé sa préoccupation sociale, ce qui n'était pas le cas jusqu'en 2014.

Un changement de modèle de l'aide alimentaire en France ? Oui.

La Première ministre, tentée par l'institution du chèque alimentaire, annonce en décembre à la BA de Reims, la mise en place d'un budget durable de 60M€. La commissaire à la pauvreté pour la région AURA anime un échange avec les présidents de BA, sur le thème d'un nouveau modèle à inventer. Le ministre des solidarités annonce en février au salon de l'agriculture le détail des mesures accompagnant ces 60M€.

Dans ce nouveau modèle on perçoit déjà qu'à assez court terme, notre traditionnel modèle de ramasse pourrait aller vers sa fin, que la modification de la charte des BA de 2021 nous amène à mettre en place à grande échelle des achats, que ceux-ci vont concerner les produits frais, auprès d'agriculteurs locaux dans une relation vertueuse.

Quel sera le nouveau modèle ?

Nous sommes en train de l'écrire, à tâtons, tous ensemble, en additionnant les projets, les essais, les expériences. On recommande aujourd'hui les achats, les ateliers de transformation, et la BAI a bientôt 8 ans d'avance sur le sujet, grâce à sa cuisine Trois Etoiles solidaires.

Mais d'autres expériences sont menées en dehors de notre réseau. Les réflexions en cours vont du chèque alimentaire à la sécurité sociale alimentaire, voire écologique.

De tout cela, il restera une addition de bonnes pratiques, qui après décantation, créera ce nouveau modèle d'aide alimentaire, qui sera reconnu par tous dans quelques années.



Revenons à notre transition locale et à nos préoccupations quotidiennes.

Le constat local confirme ces orientations. Notre ramasse s'effondre, la demande augmente et nous faisons le choix de mettre la priorité sur les fruits et légumes à cause d'un manque de 200 tonnes par an.

Nous avons validé la mise en œuvre, d'une part des contacts locaux, d'autre part de recherche de budget correspondant. Avec l'appui du département et de Grenoble Alpes Métropole nous avons avancé et engageons dès 2023 une première tranche de 100 tonnes à raison de 2 tonnes par semaine. Nous irons au-delà si nos prévisions budgétaires le permettent. Notamment la part de l'Etat pourrait être importante, en fonction des modalités de mise en place du budget durable de 60M€.

Le constat local, c'est aussi un camion cuisine dont nous avons réétudié le projet et les objectifs, pour aller vers des populations plutôt rurales et éloignées de toute aide alimentaire. Un problème technique immobilise le véhicule et nous oblige à différer nos actions. Elles sont prêtes et nous les relancerons rapidement.

Le constat local, c'est aussi notre local, nos locaux. Un groupe de travail d'une grande efficacité a éclairé la question au moyen d'un cahier des charges performant qui détaille l'ensemble de nos besoins. Notre projet est ambitieux et dimensionné pour prendre en compte les besoins à long terme.

Nous avons rencontré le Préfet, les Présidents du département, de Grenoble Alpes Métropole, de la Région AURA. Tous nous ont affirmé qu'ils validaient notre projet et nous accompagneraient dans sa réalisation. Celui-ci aboutira au mieux en 2024, sans doute en 2025. Dans ce projet, nous prenons en compte la cuisine Trois Etoiles solidaires, qui sera intégrée aux nouveaux locaux pour un nouveau fonctionnement.

Le constat local c'est aussi le respect de l'environnement. Nous avons étudié avec le Président de Grenoble Alpes Métropole les questions liées à la réglementation de la zone à faible émission, en incluant les associations. Le régime dérogatoire s'appliquera autant que possible dans un calendrier adapté. Le renouvellement des véhicules utilitaires de la BAI se fera sur ces bases, dans un calendrier négocié avec Grenoble Alpes Métropole, en privilégiant des véhicules propres.

Nous avons introduit une presse à cartons et continuerons nos réflexions en matière de gestion des déchets.

La cuisine 3 étoiles solidaires est dans sa huitième année, et fait preuve d'une bonne santé. Les bénévoles y assurent une permanence de qualité autour de leur chef cuisinier. Nous observons là aussi, une difficulté dans les approvisionnements, qui se reporte sur les quantités servies aux associations. Nous nous sommes concertés avec les services de l'Etat pour destiner une partie des plats cuisinés aux hébergés d'urgence, tout en ayant comme objectif de ne pas aller au-delà de 30% de la production. Cet objectif peut toutefois être contrarié dans les cas où les approvisionnements seraient anormalement bas.

Le constat local au cours de cette transition était principalement le besoin de mettre en place une nouvelle équipe de gouvernance. Celle-ci se dessine autour de sa chef d'orchestre Françoise Dessertine. Arrivée comme bénévole en novembre 2022, elle a eu une assez longue période de découverte, d'immersion, de participation à nos travaux, à nos réflexions. Elle a eu l'occasion de rencontrer tous les responsables institutionnels, les présidents des BA de notre grande région. En un mot sa période de préparation a été intense et fructueuse.

Tout ceci additionné, la BAI, comme les autres BA, mais sans doute un peu plus, s'apprête à un grand changement. Une nouvelle page, un nouveau chapitre va s'écrire.

Cette nouvelle équipe s'appuiera sur les salariés, qui nous garantissent une stabilité, une permanence, une performance, une continuité quotidienne. Elle s'appuiera sur quelques compétences en mécénat, nous faisant profiter de leurs expertises acquises au cours de leurs parcours professionnels. Elle s'appuiera sur les nombreux bénévoles qui se relaient dans nos activités, qui se lèvent tôt, parfois très tôt le matin, qui ont depuis longtemps perdu le sens du mot congé, qui n'ont que leurs petits enfants pour entraver leur temps disponible. Avec ces bénévoles, cette nouvelle équipe mettra tout en œuvre pour les amener à être force de propositions, à partager les orientations, à évoluer vers la prise de responsabilité, tout en privilégiant les moments de convivialité, voire festifs.

La communication autant interne, qu'externe sera poursuivie. Nous avons besoin de faire savoir en interne ce qui s'est passé récemment. Jamais l'ensemble des bénévoles et des salariés ne peuvent partager sans cette communication.

La communication externe est une obligation. Nous devons penser à notre notoriété, nous ne pouvons agir que grâce aux moyens qu'on met à notre disposition. Pour cela, il faut nous faire connaître et rendre compte.

Tout ceci n'a de sens que si nous savons, avec l'ensemble des associations et CCAS, animer un accompagnement social de qualité. La « journée rencontre » du 11 mars 2022 a montré comment l'alimentation nous aidait à créer du lien, soit dans la préparation de colis, soit dans les ateliers cuisine et confitures, soit en allant vers, à l'exemple des maraudes, soit dans les petits déjeuners ou les repas.

Le partenariat associatif, lui aussi doit se transformer et aborder l'innovation sociale, à partir des spécificités de chaque partenaire associatif, et entrevoir des projets communs, conduits par l'un ou par l'autre.

Le partenariat associatif continuera à s'appuyer sur des bases solides en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire, sur la formation à l'écoute, il apportera son aide à la gestion des produits issus du FSE et aux actions de prévention en matière de santé. Le partenariat associatif conduira, en direction de ses partenaires, des actions de coordination, et notamment au travers de l'outil cartographique qui précisera la réalité de l'aide alimentaire sur le territoire du département.

Enfin, nous disposons d'un outil remarquable à travers l'organisation régionale. Les huit Banques Alimentaires de la région sont regroupées dans une association, qui a acquis deux véhicules permettant des échanges réguliers de denrées alimentaires, sans limite de tonnage à transporter. Les réunions d'échange permettent de bonnes confrontations des pratiques, et une coordination efficace en matière de subventions régionales. Nous devons prendre toute notre part dans le bon fonctionnement de cette structure.

CONCLUSION

Cette année de transition s'achève. Elle a permis à la BAI de fonctionner et de préparer de profonds changements. Une nouvelle équipe, de nouvelles pratiques en matière d'approvisionnement, des nouveaux locaux, la BAI de 2024 aura un nouveau visage, mais elle restera au service des accueillis, au service de sa mission pour restaurer le démuné dans sa dignité.

Des partenaires, des collectivités locales à notre écoute

Dans cette année de transition, j'ai été fortement surpris des échanges que j'ai eu avec Laurent Prevost, le Préfet de l'Isère, qui nous a écoutés, nous a questionnés dans un souci de mieux nous connaître et nous comprendre, qui est venu rencontrer tous ceux qui étaient présents, dans l'entrepôt.

Les échanges que j'ai eu avec Jean-Pierre Barbier, le Président du Département, m'ont prouvé que la BAI était, pour cette institution, un interlocuteur reconnu et respecté, que l'on écoute, à qui on fait confiance et qu'on accompagne dans ses projets sans réserves.

Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole a mobilisé plusieurs Vice Présidentes et membres de ses services pour étudier nos demandes concernant nos futurs locaux, la mise en place de la ZFE (Zone à Faibles Emissions), les achats locaux de fruits et légumes, et nous a répondu positivement.

Laurent Wauquiez, Président de la Région AURA, nous a écoutés et questionnés sur nos projets, lors de l'inauguration de la BA de la Haute Loire, au Puy en Velay.

Dans les nombreux échanges que nous avons eus avec des députés et sénateurs, j'ai retenu leur attention, leur écoute, leur partage d'une même analyse et parfois de même solution.

Bernard Perry
Président de la Banque Alimentaire de l'Isère



La Banque Alimentaire de l'Isère fait partie d'un réseau, de 79 Banques Alimentaires et 23 antennes en France. La lutte contre le gaspillage alimentaire, le partage, le don, la gratuité et le bénévolat demeurent les fondements de nos actions depuis 1986. Dans les pages qui suivent, vous trouverez le bilan de nos actions pour l'année 2022.



Chiffres clés 2022

Moyens techniques



- Un entrepôt de **1 300 m²**
- Un espace frais de **200 m³** comprenant **2** chambres froides positives et **1** chambre froide négative.
- **6** véhicules dont **5** frigorifiques.
- **1** véhicule « atelier cuisine ».
- La Cuisine « Trois Etoiles Solidaires »
- **1** atelier confitures anti gaspi

Approvisionnement



2 200 tonnes, dont...

- **552 tonnes (25 %)** provenant du FSE+ (Fond Social Européen) et du CNES (Contribution Nationale pour le Epicerie Sociales).
- **632 tonnes (29 %)** de produits frais provenant des GMS. (Grandes et Moyennes Surfaces alimentaires) ou Ramasse.
- **596 tonnes (27 %)** provenant de l'Industrie agroalimentaire et des Plateformes.
- **170 tonnes (7,5 %)** provenant de notre collecte de novembre.
- **195 tonnes (9 %)** provenant d'échanges régionaux (ABAURAé) et nationaux (Clickdon).
- **55 tonnes (2,5 %)** d'achats de denrées (FFBA et BA38).

Moyens humains



- **175** bénévoles permanents, soit l'équivalent de **25** temps plein.
- **3 500** bénévoles pour la collecte annuelle (novembre 2022).
- **5** salariés à plein temps en CDI.
- **1** salarié en contrat aidé.
- **2** salariés Mécénat de compétence (Orange et Schneider Electric).

Moyens financiers



Un budget annuel de fonctionnement de **737 000 €**.

Distribution



2 565 tonnes distribuées à **98** associations soit l'équivalent de plus de **5 millions** de repas. **406 000 colis ou unités**

de distribution. Chaque bénéficiaire reçoit, en moyenne, **6,3 kg** de nourriture chaque semaine.

Partenariat associatif



98 associations avec **108** points de distribution
12 épicerie sociales
19 CCAS conventionnés.

Organigramme 2022

Conseil d'administration :

Représentants de la BAI (14 membres)

- Hervé Biousse
- Patrick Bouteiller
- Danièle Crottier
- Chantal Duranton
- Françoise Ensenat
- Francis Gaspard
- Henri Géhard
- Jean Pierre Godart
- Marie-Hélène Lebeau
- Bernard Perry
- Alain Provost
- Pierre Thorel
- Jean Pierre Travers
- Monique Van Overbèke

Représentants des associations partenaires de la BAI (7 membres)

- Le Fournil
- AGORAé InterAsso
- Epicerie Solidaire Amandine
- Accueil SDF
- Association Familiale de Saint-Egrève
- CCAS Jarrie
- Point d'Eau

Bureau

- Bernard Perry - Président
- Francis Gaspard - Vice-président
- Jean Pierre Travers - Vice-président
- Chantal Duranton - Partenariat associatif
- Jean Pierre Godart - Trésorier
- Alain Provost - Communication
- Monique Van Overbèke - Secrétaire du CA
- Françoise Ensenat - Secrétaire du CA
- Patrick Bouteiller
- Pierre Thorel

Salariés

- Sylvain Gery - Directeur
- Sylvie Lanaro - Assistante de direction
- Emmanuel Binder - Chef Cuisinier
- Stéphane Rivera - Magasinier/cariste
- Christophe Chemin - Magasinier/cariste
- Eugène Pras - Magasinier/cariste
- Anne Gaziello - Mécénat de compétence Schneider Electric.
- Claude Lemaire - Mécénat de compétence Orange

Ils sont chargés de :

- Jean-Claude Common - Jean Grua - André Picca : Prévention des risques - Entretien des locaux
- Delphine Charret et Alain Robert : (HySA) Hygiène et Sécurité Alimentaire
- Hervé Biousse : Prospection et Approvisionnements
- Chantal Duranton : Partenariat associatif, Atelier Confitures et animation équilibre alimentaire
- Gertrude Meijer, Nicole Musiedlak, Delphine Charret : Santé publique
- Manuel Rodriguez Castellano et Philippe Guérin : Service Juridique
- Lucien Perli - Sylvie Halleguen - Alain Robert : Cuisine Entrepôt Sassenage
- Henri Géhard, Michel Fruneau et Odile Grua : Collecte annuelle
- Monique Van Overbèke et Didier Jumeau : Accueil et formation des bénévoles Jeunesse & Enseignement
- Jean-Pierre Travers : Développement durable
- Alain Provost / Eric Perrin : Communication
- Jean-François Bailliot : Webmaster Site Internet

Chargés d'Animation Réseau (CAR)

- Patrick Bouteiller
 - Viviane Fegy
 - Anne Gaziello
 - Anne Ghis
 - Cécile Legendre
 - Claude Lemaire
 - Robert Mouret
 - Nicole Musiedlak
 - Huguette Patay
 - Eric Perrin
- En relation et coordination avec la responsable du partenariat associatif de la Banque Alimentaire de l'Isère, le CAR (Chargé d'Animation Réseau) est l'interlocuteur des associations partenaires auxquelles la Banque Alimentaire propose son appui.*



Un groupe de bénévoles autour de Serge Papagalli, parrain de la Banque Alimentaire de l'Isère depuis 2014

Les bénévoles, au cœur du



En 2022, 175 bénévoles ont adhéré et participé aux activités de la Banque Alimentaire de l'Isère

En fonction de leurs compétences et de leurs goûts, les bénévoles s'investissent pleinement dans différents profils de postes. Pour les aider à trouver leur place, un parcours de découverte a été mis en place à la Banque Alimentaire de l'Isère.

Outre les formations, des outils d'accueil et d'accompagnement sont disponibles pour qu'ils puissent agir avec la meilleure efficacité et le sentiment d'appartenir à un réseau de grande envergure, dynamique et solidaire.

Pour faire face à l'augmentation de la demande d'aide alimentaire, les Banques Alimentaires sont obligées de recruter de plus en plus de bénévoles.

Outre ces bénévoles réguliers, des bénévoles occasionnels se mobilisent chaque année pendant un week-end, lors de la collecte nationale de novembre, pour assurer des permanences dans tous les magasins participants, puis trier et ranger les denrées offertes par le grand public.

fonctionnement de la BAI



Un livret d'accueil pour les bénévoles

Dans cette brochure, vous trouverez la liste des missions ouvertes aux bénévoles :

- Ramasse quotidienne de produits frais.
- Transport / Chauffeur
- Préparation de palettes de produits secs
- Pesée et tri
- Distribution de produits secs et produits frais
- Saisies informatiques et assistance administrative.
- Partenariat associatif
- 3 étoiles solidaires

Téléchargement document →





Nos activités



Notre collecte annuelle

C'est le point fort de l'année car, en deux ou trois jours, la BAI récupère une quantité très importante de marchandises (aussi appelés produits secs), qu'elle ne peut se procurer autrement.

Jusqu'à 2021, nous collections autour de 200 tonnes de produits chaque année.

En 2022, **3 500** bénévoles étaient présents dans plus de **130** magasins du département de l'Isère (hyper et supermarchés).



La collecte de novembre 2022 nous a permis de récolter 170 tonnes de denrées, en baisse de 9% par rapport à 2021. La conjoncture économique et la forte inflation sur les produits de première nécessité sont les principales causes de cette baisse des apports.



Collecte, mode d'emploi

Cette collecte, qui permet de faire appel à la générosité des clients des surfaces alimentaires, n'a lieu, dans notre département, qu'une fois par an, le dernier week-end de novembre.

Le but est de collecter des denrées alimentaires complémentaires de celles reçues par ailleurs soit : conserves de légumes et de poissons, riz et féculents, plats cuisinés, produits pour le petit déjeuner, café, etc.

Toute cette marchandise est stockée et distribuée toute l'année et permet un meilleur équilibre nutritionnel par le biais des colis préparés chaque jour.

De la ramasse à la distribution

Depuis 1986, soit plus de 35 ans, la Banque Alimentaire de l'Isère pratique " la ramasse ", première étape de nos diverses missions. Dans notre activité d'aide alimentaire aux plus démunis, nous avons estimé que l'apport de produits frais, et notamment de fruits et légumes, était essentiel dans l'équilibre nutritionnel.

Des changements au niveau de la grande distribution avec notamment la vente à prix réduits, ont fortement diminué les dons aux associations comme la BAI. En conséquence, la ramasse de produits frais est en forte baisse depuis quelques mois.

Ramasse, mode d'emploi

Tous les matins, dès 7 h, quelques soixante bénévoles récupèrent et trient des denrées alimentaires tout à fait consommables dans les grandes surfaces de l'agglomération grenobloise - ainsi qu'à Bourgoin-Jallieu et l'Isle d'Abeau par l'intermédiaire de la Croix Rouge -. Ces denrées qui se composent de fruits et légumes, pains et viennoiseries, produits laitiers et carnés (viandes, charcuterie), sont mis en chambre froide. Les produits jugés non consommables ou ayant atteint la Date Limite de Consommation (DLC) ne sont pas ramassés par les bénévoles.

Ces denrées sont ensuite acheminées par véhicules frigorifiques vers notre entrepôt, pour y être triées, pesées, rangées puis distribuées l'après-midi même aux associations partenaires.



Nos approvisionnements

Les enseignes collectées

632 tonnes de denrées ont été collectées auprès de la grande distribution. Cette baisse s'est fortement accentuée lors du deuxième semestre.

Ramasse

-1%

2021/2022



Industries Agroalimentaires et Plateformes

Les industries Agroalimentaires et Plateformes de dons

596 tonnes de denrées ont été collectées auprès des plateformes.

Ces dons en produits frais proviennent pour une grande partie des plateformes de distribution des grandes enseignes :

SOCARA, KUEHNE NAGEL et LIDL

Nous bénéficions aussi de dons de différents fournisseurs locaux : **Pasquier, l'Etoile du Vercors, Alpagel, Candia, Danone, Saint-Jean, La Compagnie du Riz, Martinet, etc.**

+15%

2021/2022



Les Echanges régionaux (ABAURAé) et nationaux (Clickdon) des BA ainsi que les achats de denrées complètent ces approvisionnements,

avec **250** tonnes de denrées

ABAURAé et Clickdon : 195 tonnes

Achats de denrées : 55 tonnes

+188%

2021/2022



FSE + / CNES (*)

- 36%

2021/2022

Don institutionnels

552 tonnes reçues et un retour à un tonnage " normal " (impact Covid)

C'est un approvisionnement complémentaire capital pour le bon fonctionnement de nos ressources. La perspective est bonne pour l'année à venir.

- (*) Union Européenne avec le FSE+ (Dotation 2021/2026)
- (*) CNES : Crédit National Epicerie Sociales : dons à destination des Epicerie Sociales.



Collecte 2022

Collecte de novembre 2022 : **170 tonnes**

Un tonnage en baisse par rapport à 2021 pour la collecte de novembre. Ceci est dû à une mauvaise conjoncture économique et à une forte inflation

-9%

2021/2022



Partenariat associatif

Contrairement aux autres grands réseaux d'aide et de distribution alimentaire en France, les Banques Alimentaires ne distribuent pas la nourriture directement aux bénéficiaires. Celle-ci se fait par l'intermédiaire d'un réseau associatif et de CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale). La mission de ces associations et organismes sociaux est d'accompagner les personnes en situation de précarité pour qu'elles retrouvent leur place au sein de la société. Après habilitation par les services de la Préfecture de Région Auvergne Rhône Alpes, une convention de partenariat permet à la BAI, aux associations et CCAS de mieux travailler ensemble.

Un bilan positif

Les 10 CARs (Chargés d'Animation Réseau) (*), accompagnés des visiteurs et visiteuses ont pu reprendre le chemin des associations pour échanger sur leurs besoins et leurs obligations par rapport, d'une part à l'habilitation de la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et d'autre part, par rapport à la convention de partenariat qui nous lie. Les contrôles de FranceAgrimer ont, eux aussi, repris et nous avons pu accompagner nos partenaires dans cette démarche qui n'est pas toujours simple.

Les relations avec la Préfecture de Région se sont sensiblement accrues et des échanges réguliers nous permettent de mieux cerner les capacités d'habilitation des nouvelles associations qui, compte tenu de la conjoncture, frappent à la porte de la BAI.

Le fait de passer de 5 000 bénéficiaires par semaine à 8 000 a un impact certain sur le fonctionnement de nos associations mais aussi sur le fonctionnement du Partenariat associatif.

L'atelier confiture, les ateliers d'Equilibre Alimentaire, les formations à l'Ecoute, la formation sur l'Hygiène et la Sécurité Alimentaire, l'information sur le Diabète, sont autant d'activités que nous proposons à nos partenaires et qui se déroulent, à nouveau, régulièrement.

N'oublions pas notre traditionnelle « Journée RencontreS » qui s'est déroulée au mois de mars 2022 avec toujours autant de succès. Le point fort que nous en avons retiré cette année est une démarche auprès de nos partenaires sur le transport des denrées alimentaires. Ce sera une des actions à développer au cours de l'année 2023.

La Fédération des Banques Alimentaires met en place une nouvelle convention qui va nous amener à revoir aussi le fonctionnement de nos visites mais cela ne sera effectif qu'en 2023.

En 2022, 98 associations, avec 108 points de distribution sont partenaires de la BAI. Parmi celles-ci, 12 épiceries sociales et 19 CCAS sont conventionnés avec la BAI.

Voir liste détaillée pages 18 et 19
(* Liste des CAR page 7)



Santé publique et Équilibre alimentaire

Distribuer plus de 2 000 tonnes de produits alimentaires chaque année, alloue à la BAI le rôle de conseiller auprès des bénéficiaires sur les besoins nutritionnels en cas de manque et/ou d'excès ainsi que sur leurs conséquences sanitaires. Ainsi, depuis quelques années, des actions de prévention ont été mises en place afin de continuer l'action de la BAI dans un souci de santé publique.

Le rôle de la Banque Alimentaire de l'Isère, dans le cadre de la santé publique, reste identique aux années précédentes, tant sur les conseils sur les besoins nutritionnels que sur les conséquences des excès et carences. Durant cette dernière année, des actions ont été menées dans ce cadre là.

Bilan 2022

- 42 ateliers confitures ont eu lieu pour une production de 1443 pots permettant ainsi de sauver 427 kg de fruits.
- 4 ateliers de sensibilisation à l'équilibre alimentaire ont eu lieu, tant auprès des associations partenaires que des bénévoles de la BAI.
- 1 atelier de sensibilisation au diabète a eu lieu.

Perspective 2023

- Mener une réflexion sur les protéines animales à remplacer par des protéines végétales ;
- Continuer les ateliers confitures, en y associant des ateliers pour la réalisation de petits pots pour bébés ; et stimuler les associations à en parler pour favoriser le lien social entre bénévoles et bénéficiaires ;
- Mener une réflexion sur les ateliers de sensibilisation au diabète ;
- Continuer les actions de prévention sur l'équilibre nutritionnel ;
- Mener des actions sur les petits déjeuners dans les écoles.

Depuis la fin de l'année 2022 deux nouveaux responsables HySA (Hygiène et Sécurité Alimentaires) ont été formés. L'un d'eux, Alain Robert s'occupe de l'entrepôt tandis que l'autre, Delphine Charret, est plutôt concentrée sur les associations.

La formation de ces responsables va permettre d'organiser des formations HySA, tant à destination des bénévoles des associations que ceux de la BAI.



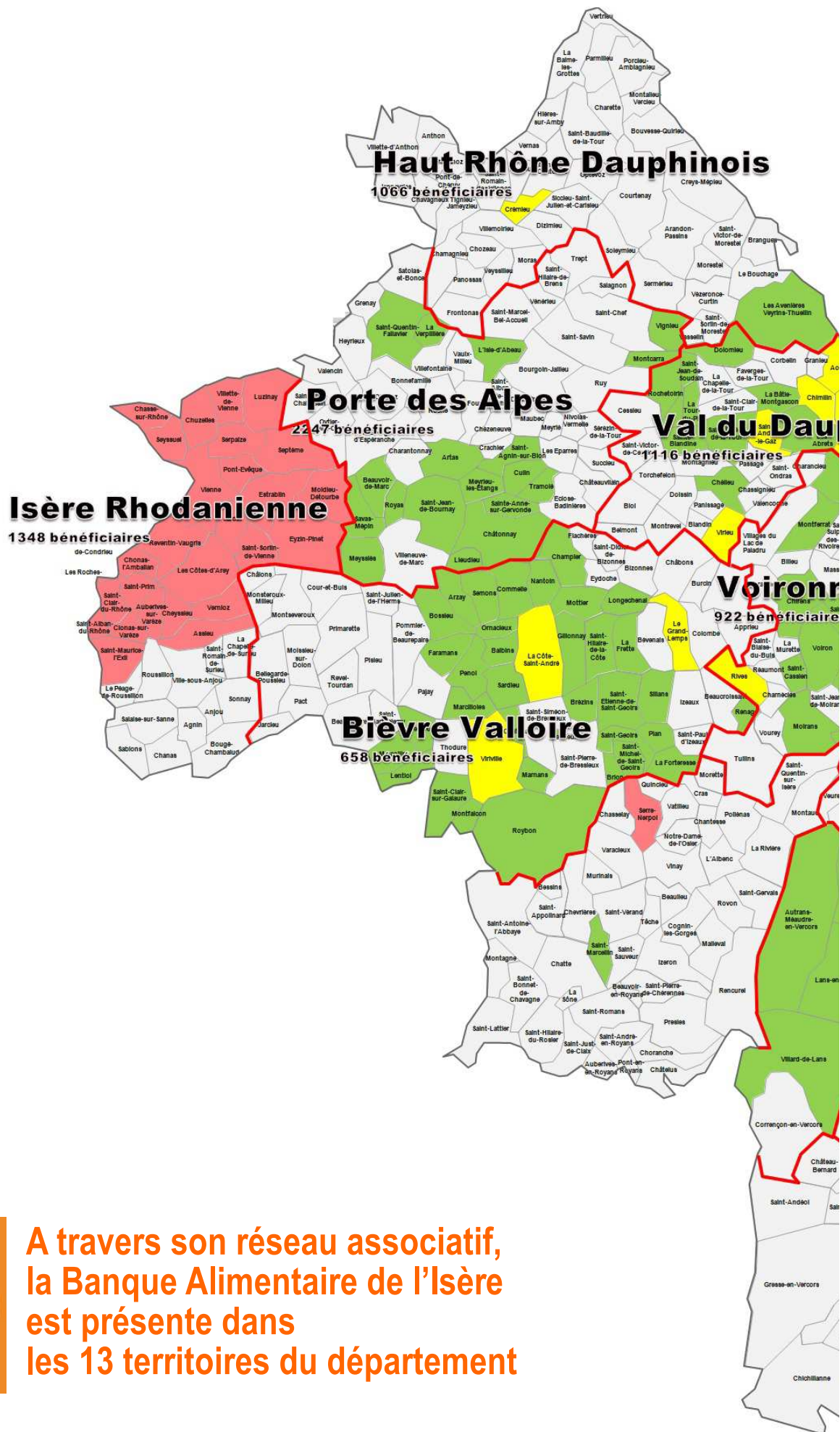
Camion atelier cuisine

En 2022, nous avons décidé d'aller vers des populations plutôt rurales et éloignées de toute aide alimentaire, d'où l'idée de ce camion cuisine avec lequel nous avons organisé plusieurs manifestations dans le département.

Trois animations ont eu lieu au cours de cette année, dans des centres de loisirs du Nord Isère, à La Bâtie Montgascon le 19 avril et à Saint André le Gaz le 20 avril.

La BAI était également présente au Marché d'Intérêt National de Grenoble pour la clôture de l'année "Grenoble, Capitale verte de l'Europe".





**A travers son réseau associatif,
la Banque Alimentaire de l'Isère
est présente dans
les 13 territoires du département**

Les associations, CCAS et épiceries sociales partenaires

98 Associations 108 points de distribution

Bourgoin Jallieu : 2 Choses Lune, La Croix-Rouge, MFI SSAM PHIJ (ex Le renouveau), AJEF (Action Jeunesse Enfance Famille) / **Corps** : ADLA La Roseraie / **Crolles** : L'Abri sous la dent / **Echirolles** : AHSOE, La Croix-Rouge, Soulager et Soutenir, VALDO / **Eybens** : MFISSAM PIAD(ex Adams), Association Familiale Protestante Eybinoise (AFPE) / **Fontaine** : Mission Locale Isère Drac Vercors

Grenoble : 3 aMIE, Accueil du Vieux Temple (Accueil SDF), ACT ALTER EGO 38, ADATE, AHM (Association Humanitaire Musulmane), AJHIRALP, Althéa, APARDAP, Association Kalyna Ukraine, Association Stéphane Gemmani (Vinci Samu Social), BIEN ETRE POUR ELLES, CHRS HENRI TARZE, CŒURS 2 GRE, Croix Rouge Grenoble, Diaconat Protestant l'Echoppe, FONDATION LE REFUGE,, Grain de Sel Hors les Murs, Issue de Secours, Le Fournil, Madame Ruetabaga, Magdalena 38, Nicodème, ORDRE DE MALTE, Point d'Eau, Préludes, Secours Catholique Grenoble, Solicom, Vivacité

La Côte St André : 3 ABI / **La Mure** : Beurrépinard / **Le Touvet** : Education Populaire / **Les Abrets** : La Croix-Rouge des Vallons de l'Isère / **Monestier de Clermont et Mens** : Collectif Entraide Trièves / **Pontcharra** : Equilibre / **Rives** : La Croix-Rouge Rives - Renage / **Saint-Hilaire du Touvet** : Solid'Action / **Saint Laurent du Pont** : Centre Social des Pays du Guiers,/ **Saint Marcellin** : La Croix-Rouge / **Saint Martin d'Hères** : AFMH, EMF (Association Etudiants Musulmans de France), FEU / **Salaise sur Sanne** : La Poche Trouée / **Tignieu Jamezieu** : ASAV,/ **Vaulnaveys le Bas** : CHRS Ozanam / **Villefontaine** : Main dans la Main / **Voiron** : La Croix-Rouge, FJT Les Noyers Verts, Le Rigodon / **Villard de Lans** : Cuisine solidaire du Vercors,/ **Villefontaine** : Main dans la Main



Un livret d'accueil pour les associations partenaires

Dans cette brochure, vous trouverez la liste des missions ouvertes aux bénévoles :

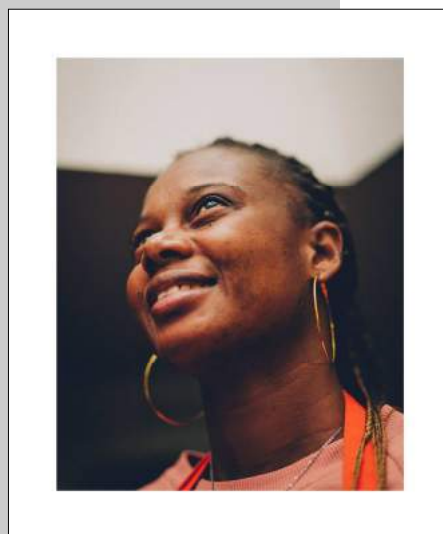
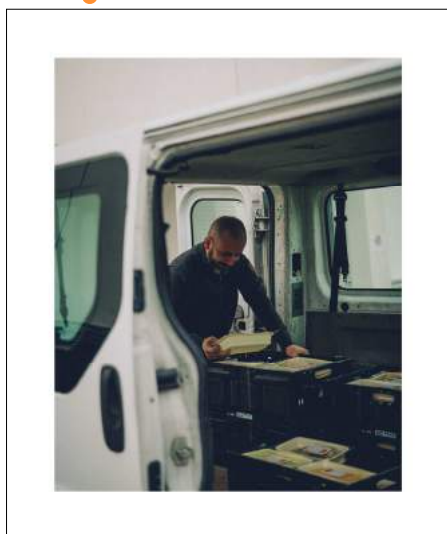
- Récupération des denrées à l'entrepôt de la BAI
- Visite de votre association
- Formation et Animations
- Gestion
- Obligations

Téléchargement document →



19 CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale)

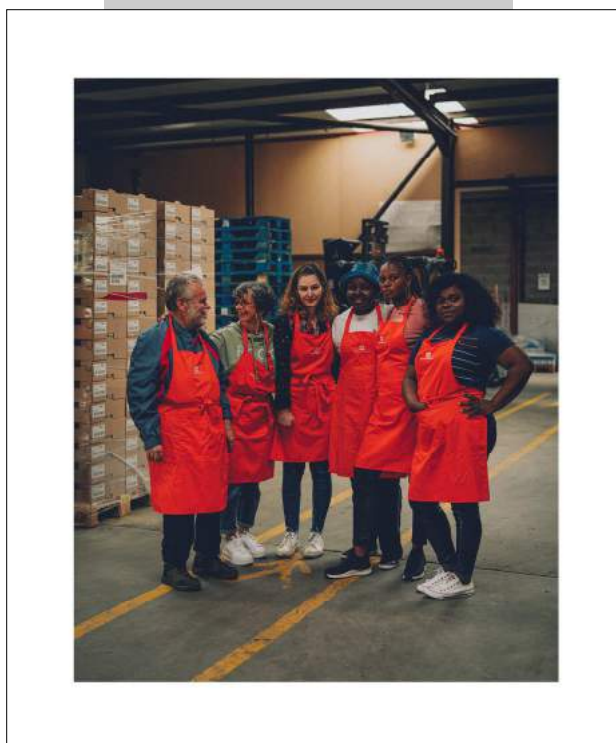
Chimilin / Crémieu / Domène / Echirolles / Grenoble / La Côte Saint André / La Salle en Beaumont / La Tronche / Le Grand Lemps / Meylan / Plateau des Petites Roches / Rives / Sassenage / Seyssinet-Pariset / Seyssins / Saint-André le Gaz / Saint Saint-Martin le Vinoux / Val de Virieu / Villard Bonnot



12 Epicerie Sociales et Solidaires



Epice Riz (Saint-Egrève) / ASAV épicerie (TIGNIEU AMEYZIEU) / Epicerie Le Panier de Léontine (BOURGOIN-JALLIEU) / AGORAé (Saint-Martin d'Hères) / Collectif Entraide Trièves (Mens et Monestier de Clermont) / Coup de Pouce (Jarrie) / Croix-Rouge (Grenoble) / Dounia (Echirolles) / l'Escale (Vizille) / Pain d'Epices (Eybens) / Amandine (Voiron) / Solifaim (Fontaine),



Le profil de nos bénéficiaires (étude CSA 2022)

Étude sur le profil socio-économique des personnes accueillies dans les associations et CCAS partenaires des BA en 2022.

Cette étude est réalisée tous les deux ans depuis 2010, grâce à un cofinancement de la Fédération des Banques Alimentaires et la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Elle permet d'avoir une vision précise et séquentielle de l'évolution du profil des bénéficiaires.

Enquête réalisée du 29 septembre au 15 novembre 2022.



Les Banques Alimentaires accompagnent des populations en situation sociale fragile :

- **Sous le seuil de pauvreté (94%)**
- **Près de la moitié des personnes accueillies habitent dans un HLM**
- **Près de la moitié des personnes accueillies vivent de minima sociaux**

Quel serait le profil sociodémographique type ? :

- **Une personne seule (41% des personnes)**
- **Une famille monoparentale (31%)**
- **Un âge moyen de 49 ans**

Les femmes représentent 71% des personnes qui ont répondu à l'enquête ce qui est révélateur du fait que parmi les personnes en précarité, ce sont elles qui sont principalement investies de la fonction de subvenir aux besoins alimentaires des foyers.



- **83%** n'ont pas d'emploi
- L'alimentation est devenu le deuxième poste de dépense des ménages (**+14%** par rapport à 2020)
- **71%** déclarent au moins un problème de santé
- L'aide alimentaire contribue à l'équilibre alimentaire pour **83%** des personnes.
- Pour **56%** des personnes, l'aide alimentaire est assez ou très importante



Trois Étoiles Solidaires : septième année de cette aventure humaine



Un chef cuisinier salarié depuis cinq ans, 45 bénévoles répartis du lundi au jeudi de 10h à 17h dans deux créneaux de trois heures. Ces bénévoles sont des volontaires fidèles et formés aux exigences d'une cuisine collective. La cuisine Trois Etoiles Solidaires est aussi un lieu de transmission de compétences et d'apprentissage aux métiers de la cuisine. Elle accueille et forme des apprentis d'écoles et de centres de formation partenaires.

Nos approvisionnements

22,7 tonnes de viandes travaillées en 2022 (23,6 tonnes en 2021), soit 900 kg de moins.

La moyenne jour reste de 117 kg identique à l'année dernière. En 2021, nous avons travaillé 202 jours, en 2022, 194 jours.

Les dons d'Alpagel ont augmenté : 8 578 kg (6 918kg en 2021) soit 38% de la totalité des dons.

Les dons de Leclerc restent stable : 2 653 kg (2 621kg en 2021) soit 12% de la totalité des dons.

Les dons de Metro, et autres enseignes de la grande distribution ont diminué : 11 472 kg (14 058 kg en 2021) soit 51% de la totalité des dons.

Répartition entre les hôtels d'accueil d'urgence (*) et les associations partenaires

Nous avons rééquilibré la répartition des barquettes entre les hôtels d'accueil d'urgence et les associations partenaires.

Pour les barquettes de viandes, 45% pour les hôtels et 55% pour les associations (61,5% hôtels / 38,5% associations en 2021).

Pour les barquettes de légumes, 82% pour les hôtels et 18% pour les associations (98,2% hôtels / 1,2% associations en 2021).

Cela s'explique par une diminution des personnes hébergées en accueil d'urgence et une meilleure gestion des barquettes par les associations Pierre Valdo et Ajhiralp, ainsi qu'une volonté de la BAI de donner plus de barquettes aux associations partenaires.

(*) Pierre Valdo et Ajhiralp

Production 2022

- 40 104 barquettes de viandes (42 400 en 2021)
- 19 566 barquettes de légumes (28 448 en 2021)



Nouveaux bénévoles et stagiaires

Dans le deuxième semestre 2022, de nouveaux bénévoles sont venus grossir les effectifs de la cuisine donnant ainsi plus d'homogénéité aux équipes.

Nous avons eu la joie d'accueillir aussi des stagiaires de l'ENILV (Ecole Nationale de l'Industrie du Lait et de la Viande) ainsi qu'une stagiaire de " Cuisine sans frontières ".

Jeunesse et Enseignement

2022, une année de transition

Cette année " Jeunesse et Enseignement " a fait face à une situation perturbée suite aux problèmes de santé d'une partie de l'équipe.

Mais les demandes provenant des Etablissements et des associations liées aux jeunes des communes restent bien présentes.

La BAI a assuré des interventions auprès d'écoles et de collèges, liées à des projets éducatifs à propos de la solidarité, de l'écologie et de l'équilibre alimentaire. Toujours bien reçu par les enseignants et les élèves, nos interventions suscitent de l'intérêt, des questionnements et des actions de la part du jeune public et de leur encadrement.

Ces actions vont de l'organisation d'une collecte au sein de l'établissement ou de la commune, à la sensibilisation aux problèmes liés à la pauvreté et la solidarité, principalement alimentaire en ce qui nous concerne. La BAI intervient aussi dans d'autres domaines de la vie courante des bénéficiaires.

Les jeunes générations sont en général très sensibles et concernés par cette problématique et nous pensons que les idées ainsi émises pourront toucher un public plus large lors des comptes rendus qu'ils feront, pour certains, auprès de leurs familles et leurs proches.



Quelques chiffres pour l'année

- 1 lycée - 4 collèges - 3 écoles
 - 2 Mairies
- Les collectes internes organisées ont rapporté 2 395 kg, soit une baisse de 12% par rapport à 2021**



Diverses interventions dans les établissements scolaires



Protection de l'environnement

La lutte contre le gaspillage fait partie des actions fondamentales du réseau des Banques Alimentaires depuis sa création. Dans cet esprit, et pour aller plus loin, la BAI a décidé de mettre en place des actions pour rendre son fonctionnement compatible avec un développement durable. En 2022, en matière de protection de l'environnement et de développement durable la BAI a conduit quatre actions :

1/ Faciliter l'évacuation et le recyclage d'une partie de nos déchets

La BAI reçoit en moyenne 10 tonnes de denrées alimentaires chaque jour. Ce flux génère beaucoup de déchets, notamment des emballages (cartons, films plastiques, palettes, caquettes bois, etc.). Ces déchets étaient évacués chaque semaine par camion par une personne de la BAI vers une déchèterie de Grenoble Alpes Métropole. Or, certains de ces déchets peuvent être recyclés et valorisés. En 2022, un contrat a été signé avec l'entreprise Veolia sur ce sujet. Veolia a mis gratuitement une presse à la disposition de la BAI, qui permet de réduire le volume des déchets cartons et films plastiques en faisant des balles. Ces balles stockées sont ensuite enlevées à notre demande par Veolia pour un coût modique. Les palettes bois cassées et les caquettes bois sont également récupérées.



2/ Réduire la pollution induite par nos camions diesel

Dans ce but et afin d'anticiper les futures échéances de la ZFE (Zone à Faibles Émissions) pour les véhicules utilitaires, la BAI a décidé de les remplacer progressivement par des camions fonctionnant au gaz (GNV). Une subvention pour un premier véhicule a été demandée et obtenue auprès de la région AURA. La phase d'étude technique visant à nous assurer que la charge utile transportée par ce nouveau camion serait suffisante est en cours.

3/ Aider nos associations partenaires face à la mise en place de la ZFE

Plusieurs associations risquaient de ne plus pouvoir venir chercher les denrées alimentaires à la BAI, parce que leurs véhicules utilitaires, trop anciens, devaient être interdits au 1^{er} janvier 2023. Malgré les aides financières de Grenoble Alpes Métropole pour l'achat de véhicules à faibles émissions, le budget restant à la charge de nombreuses associations reste trop élevé. En automne, la BAI a interpellé la Présidence de Grenoble Alpes Métropole sur l'urgence de trouver une solution à ce problème. En décembre, celle-ci nous a informé de la mise en place au 1^{er} janvier 2023, de dérogations « pour 3 ans pour les VUL/PL d'associations reconnues d'utilité publique, et les associations de bienfaisance, ». Nous avons régulièrement informé nos associations sur ce sujet, et sur la marche à suivre pratique pour obtenir leur dérogation auprès de la collectivité.

4/ Préparer la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la BAI

La loi ELAN de 2018 et le décret « Tertiaire » de 2019, fixent des objectifs de réduction des consommations d'énergie des bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m², de 40% en 2030. La BAI est concernée. A l'automne 2022, nous avons effectué un inventaire exhaustif et précis des surfaces de l'entrepôt, de celles des différentes chambres froides et de leurs conditions d'utilisation, de celles des bureaux et salles de réunion chauffées, ainsi que des consommations totales de gaz et d'électricité sur les 10 dernières années. Ces données ont été entrées dans la base nationale OPERAT de l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique), base qui organisera le suivi des objectifs fixés.

Le travail et les actions de la BAI sont très souvent répercutés dans la presse locale, écrite, radio ou TV. Au fil des années, nous avons pu établir une véritable relation avec les médias.

Nous publions un journal périodique (BAI Infos - 3 numéros et 24 pages en 2022), plus précisément destiné aux bénévoles adhérents et aux associations BAI.



Des livrets à disposition des bénévoles et associations

Plusieurs livrets d'information ont été édités ou mis à jour. Ils sont plus particulièrement destinés aux nouveaux bénévoles et aux associations partenaires. La documentation sur notre cuisine "Trois Etoiles Solidaires" fait état de cette aventure extraordinaire.

Téléchargement des documents BAI →



Accès direct au site Internet de la BAI



Site Internet

- <https://ba38.banquealimentaire.org/>
36 actualités et 9 398 sessions ouvertes en 2022. 20 894 pages ont été consultées par 7 167 utilisateurs.

Réseaux sociaux

- Nous avons une page Facebook 31 publications en 2022 - couverture : 13 264 643 followers (+38 en 2022)

Des représentants d'institutions nous ont rendu visite

- Jean-Pierre BARBIER, Président du département.
- Guillaume GONTARD, Sénateur de l'Isère
- Marie-Noëlle BATTISTEL, Députée de la 4ème circonscription de l'Isère
- Laetitia RABIH, Vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole, déléguée aux solidarités et à la politique de la Ville nous a rendu visite.
- Christophe FERRARI, Président de Grenoble Alpes Métropole.
- Sandrine CHAIX, Vice-présidente déléguée à l'action sociale et au handicap à la Région Auvergne Rhône Alpes
- José ARIAS, qui a été Vice-président du Conseil Général jusqu'en 2014 nous a également rendu visite.

Des manifestations où la BAI était présente

Chaque année, la BAI est présente dans de nombreuses manifestations et rencontres. La crise sanitaire 2020/21 nous a contraint à revoir à la baisse nos activités externes. En 2022, nous sommes revenus sur le terrain !

La Collecte de Novembre est la plus importante occasion dans l'année de montrer le savoir-faire du réseau des Banques Alimentaires et de communiquer sur nos actions. L'inauguration du camion Atelier Cuisine le 9 février, des animations autour de ce véhicule à La Bâtie Montgascon le 19 avril et à Saint André le Gaz le 20 avril, les voyages humanitaires vers l'Ukraine, des remises de chèques ou de denrées avec des partenaires et mécènes, autant d'occasion pour communiquer sur nos actions et nous faire connaître auprès du grand public, via les médias.

Ils nous soutiennent... Ils nous aident...

Sans l'aide des Collectivités au sens large, des fondations d'entreprises et d'experts inspirés, la BAI ne pourrait remplir ses missions. Les coûts induits de notre fonctionnement rendent nécessaire une aide de l'ensemble de nos soutiens.

Economiques, techniques, amicaux, parrain, tous ces soutiens encouragent l'ensemble des bénévoles et des salariés de la BAI à poursuivre leur action : **Aider l'homme à se restaurer.**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ISERE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



Institutionnels

Nous sommes aidés par le **Conseil Départemental de l'Isère**, au moyen d'une convention triennale (location annuelle de notre entrepôt de Sassenage et mise à disposition de locaux du collège Marc Sangnier de Seyssins pour sa cuisine « Trois Etoiles Solidaires, ainsi que des aides ponctuelles dédiées). **Grenoble Alpes Métropole (METRO)** assure une aide sur certains projets liés au développement durable et à la gestion des déchets. La **commune de Grenoble**, par l'intermédiaire de son **CCAS**, nous apporte un concours financier précieux. **Un grand nombre de communes** (voir ci-dessous), vote une subvention annuelle, et depuis quelques années certaines communautés de communes, à l'exemple du Grésivaudan. **L'Etat par l'intermédiaire de la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)**, nous subventionne annuellement. **La Région Auvergne Rhône Alpes (AURA)**, participe à l'achat d'équipements : chambre froide, véhicule.

Voir détails du budget pages 27-29.

Communes et collectivités

Chimilin, Chassignieu, Domène, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble (cuisine centrale), Jarrie, Lans en Vercors, La Tronche, Le Grand Lemps, Meylan, Moirans, Plateau des Petites Roches, Pontcharra, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Egrève, Saint-Marcellin, Saint Martin d'Hères (cuisine centrale), Saint Martin le Vinoux, Val de Virieu, Villard-Bonnot, Villard de Lans, Voiron, Voreppe, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, Pays du Grésivaudan.

Autres partenaires ponctuels

2Kg de Culture, AI (Automatique et Industrie), Crédit Mutuel, Croix Rouge, INP Grenoble, Les Irréductibles et Brûleurs de Loups, Lions Club, Plein Lait Yeux, ReColTer, Red Kaos 94, Moody'S, Roots'n'Culture, Clubs Rotary, Salesforce, Synopsys, Scouts et Guides de France, Emmaüs Sassenage, InterProchasse.

Fournisseurs et mécènes

ALPAGEL, AMAZON, BMB, CARREFOUR, CASINO, CHU DE GRENOBLE, CHRONODRIVE, COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE, CUISINES CENTRALES DU DEPARTEMENT, CREDIT MUTUEL, DANONE, E. LECLERC, ETOILE DU VERCORS, FEDERATION DES CUMA DE L'ISERE, FROMAGERIE DU DAUPHINE, GEANT CASINO, GRAND FRAIS, GRDF, INTERMARCHE, KUEHNE + NAGEL, LA PETITE FERME, LIDL, MTAG, MALAKOFF MEDE-
RIC, METRO, PASQUIER, PHILIPPE TUR, PIERRE MARTINET, RESTAURATION MUNICIPALE DE GRENOBLE, RESTAURATION MUNICIPALE DE SAINT-MARTIN D'HERES, RHONE ALPES DIFFUSION, SAINT-JEAN, SMMAG, SNCF, SOCARA (LECLERC), SOURCE DU VERGER.



Nos finances

Comptes de résultat 2022 et prévisionnel 2023

Détail des Produits par exercice		2022	%	2021	2023	
Participation de solidarité		220 647	30%	212 792	265 200 €	30%
Subventions d'exploitation		364 872	50%	239 798	468 750 €	54%
<i>Subventions exceptionnelles</i>						
Autres produits de gestion		64 000	9%	92 793	95 700 €	11%
Produits financiers		513	0%	469	550 €	0%
Transferts de charges		62 502	8%	76 921	41 000 €	5%
<i>Transferts de charges exceptionnelles</i>		21 250	3%	87 107		
Produits exceptionnels		3 006	0%	1 500		
TOTAL DES PRODUITS		736 790	100%	711 380	871 200	100%
Détail des charges par exercice		2022	%	2021	2 023	
Achats		101 508	15%	155 776	265 000 €	30%
Autres achats externes		216 306	31%	236 446	233 650 €	27%
Charges de personnel		248 165	36%	218 258	250 700 €	29%
Autres charges de gestion		32 247	5%	27 439	40 000 €	5%
Dotations aux amortissements et provisions		80 395	12%	78 089	81 850 €	9%
<i>Prov créances douteuses & report de fonds dédiés</i>		9 494	1%			
TOTAL DES CHARGES		688 115	100%	716 008	871 200	100%
Excédent/Insuffisance		48 675		-4 628		

Des finances équilibrées

La BAI présente des finances saines et des charges maîtrisées. Les réserves de trésorerie sont satisfaisantes, ainsi que l'autofinancement, stable à 30% grâce à la participation de solidarité.

Preuve de la reconnaissance du travail effectué par la BAI, l'Etat, la Région, le Département et les communes sont de fidèles appuis financiers et l'ensemble des subventions a augmenté significativement en 2022 (+ 50% par rapport à 2021). De plus, l'augmentation inattendue et tardive des Fonds Européens (+ 300% à verser en 2023) génère un résultat excédentaire de près de 50 000 €.

Pour l'instant, les achats de produits alimentaires sont toujours totalement financés par les fonds dédiés, sans impact sur le résultat. La bonne gestion des transports a plus que compensé l'augmentation des carburants.

La valorisation des dons et du bénévolat ferait apparaître un budget total de l'ordre de 8.7 millions €.

Subventions

DETAIL DES SUBVENTIONS PAR EXERCICE	2022		2021	
DDETS (Etat)	122 517 €	34%	90 000 €	38%
Conseil Départemental	86 000 €	24%	83 000 €	35%
Communes & communauté de communes	29 020 €	8%	26 080 €	11%
Ccas de Grenoble	18 000 €	5%	18 000 €	8%
GAM (Métropole)	8 000 €	2%		
Subventions diverses			500 €	0%
Asp, subvention emploi aidé	5 433 €	1%	3 165 €	1%
Fse+, forfait logistique	37 013 €	10%	19 053 €	8%
Fse+, forfait accompagnement	35 250 €	10%		
Fonds dédiés reçus sur l'exercice	23 640 €	6%		
TOTAL DE L EXERCICE	364 873 €	100%	239 798 €	100%

Autres produits

AUTRES PRODUITS	2022	2021
Compagnie Nationale du Rhône		30 000 €
Dons du public et associations	9 688 €	9 111 €
Abandons de frais par les bénévoles	32 247 €	27 439 €
Dons de sociétés	7 408 €	9 097 €
Cotisations des associations et ccas	7 360 €	6 769 €
Cotisations des bénévoles	1 295 €	1 364 €
Participation activités camion cuisine		2 000 €
Collecte et divers	6 002 €	7 013 €
TOTAL PAR EXERCICE	64 000 €	92 793 €

Autres charges

DETAIL DES AUTRES CHARGES	2022	2021
Locations (loyer, copieur, frigo)	89 279 €	93 042 €
Entretien (matériels, véhicules)	30 364 €	32 528 €
Assurances	10 600 €	8 131 €
Honoraires (cac, diététic. service vétérinaire)	8 925 €	5 986 €
Transports, déplacements	52 740 €	60 149 €
Réceptions, relations institutionnelles	7 067 €	6 779 €
Frais de poste & télécom, frais bancaires	4 313 €	5 475 €
Cotisations	3 360 €	3 275 €
Frais de collecte (2 collectes en 2021)	8 597 €	20 310 €
Divers	1 059 €	770 €
TOTAL PAR EXERCICE	216 306 €	236 445 €

Chiffres clé

Autres chiffres clés (hors bilan)	2022	2021
Valorisation des produits livrés aux adhérents	7 313 016 €	6 716 801 €
Prix "mercuriales"		
<i>Mercuriale : bulletin reproduisant les cours officiels des denrées vendues sur un marché public exemple : mercuriale des prix au détail de certains produits par le Ministère de l'Economie.</i>		
Mise à disposition gratuite de biens ou services	22 800 €	22 800 €
Loyer estimé de la cuisine 3*	14 400 €	14 400 €
Cuisine 3* : Fluides estimés (eau, gaz, électricité)	4 400 €	4 400 €
Frais estimés de blanchissage, cuisine 3*	4 000 €	4 000 €
Prestations en nature	247 461 €	169 174 €
Mécénats de compétence		
Bénévolat	1 158 655 €	1 120 374 €
<i>Selon critères de la FFBA</i>		

Bilan au 31 décembre 2022

Détail des comptes de l'Actif en €

	2 022	2 021	Variation
Actif immobilisé	208 696	266 448	-57 752
Immobilisations (nettes)	208 696	266 448	-57 752

Actif circulant	437 066	363 795	73 271
Créances et comptes rattachés	64 376	65 854	-1 478
Autres créances	90 217	89 441	776
Disponibilités	280 623	206 706	73 917
Charges d'avance	1 850	1 794	56
TOTAL ACTIF	645 762	630 243	15 519

Détail des comptes de Passif en €

	2 022	2 021	Variation
Fonds propres, sub.invest,	577 758	565 787	11 971
Fonds propres & réserves	333 612	338 240	-4 628
Résultat de l'exercice	48 675	-4 628	53 303
Subv. d'investissements	166 467	187 367	-20 900
Fonds dédiés reportés	29 004	44 808	-15 804

Dettes	68 005	64 456	3 549
Fournisseurs	19 305	24 076	-4 771
Dettes fiscales & sociales	48 700	39 690	9 010
Autres dettes		690	-690
TOTAL PASSIF	645 762	630 243	15 519



Nos orientations pour 2023

Cadre général

Bernard Perry, Président de la BAI de 2010 à 2016 et qui a assumé en 2022 la présidence de la BAI pour une année « de transition », en fait le constat dans le bilan d'activité de cette année : l'aide alimentaire, telle que l'a pratiquée avec beaucoup de réussite la BAI depuis près de 40 ans, subit des transformations profondes. Il nous appartiendra collectivement de relever les défis que ces changements imposeront pour continuer à répondre, au plus près, aux besoins des bénéficiaires.

Ces orientations, qui dessinent une perspective sur 3 ans, ont pour objectif de définir des priorités, des axes forts qui guideront le cheminement de la BAI au cœur de ces changements.

Le premier changement qui se précise est le déménagement dans un nouvel entrepôt. Ce déménagement apportera un meilleur confort au quotidien pour bénévoles et salariés, un fonctionnement sécurisé pour les personnes ainsi qu'au regard des règles d'hygiène et sécurité alimentaire. Il permettra un meilleur accueil de nos partenaires et l'intégration de la cuisine 3* solidaires. Il est aujourd'hui impératif et nous engageons tous nos efforts afin qu'il aboutisse au plus vite.

Le fonctionnement de la BAI s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable affirmée qui doit être poursuivie dans le domaine de la gestion des déchets et approfondie sur le devenir de la flotte de véhicules de la BAI au regard de l'évolution de ses activités.

Les bénévoles et salariés dont l'investissement est immense sont une force inestimable de la BAI. C'est grâce à l'investissement de tous que la BAI a gagné la confiance des pouvoirs publics, qu'il est possible d'imaginer des projets et que la BAI est aujourd'hui considérée comme un acteur central et incontournable de l'aide alimentaire en Isère. Il est essentiel de préserver cette force collective.

A l'heure où il est question de sécurité sociale alimentaire et d'un nouveau regard sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire, les évolutions devront aussi concerner les relations aux CCAS et associations partenaires qui subissent elles aussi les mutations du paysage. Être à l'écoute, attentifs aux nouvelles populations qui se tournent vers l'aide alimentaire, mieux accompagner en développant des actions aux côtés de nos partenaires sera l'objectif exigeant que nous devons poursuivre car il s'agit de la finalité de l'aide alimentaire : les bénéficiaires.



I. Préserver et améliorer l'équilibre nutritionnel /développer l'achat de fruits et légumes en circuits courts

Constats

La BAI fait face depuis plusieurs années à une baisse significative en quantité et en qualité des produits frais collectés lors de la ramasse, en particulier des fruits et légumes. Parallèlement, une augmentation de 30 % des bénéficiaires est constatée entre 2019 et 2022. Ces constats sont largement partagés par les autres banques alimentaires et ces effets conjugués fragilisent le maintien de l'objectif de 6kg par colis, qui pourra être revu, et impactent fortement l'équilibre nutritionnel de chaque colis.

Dès lors, l'objectif est d'enrayer voire de rétablir l'équilibre entre produits secs/frais/fruits et légumes de qualité.

Cette action s'inscrit pleinement dans les orientations portées par la FFBA et le gouvernement dans le programme « mieux manger pour tous » qui bénéficie de financements, sur appels à projets.

Propositions

- * Relance méthodique de la prospection, établissement d'une cartographie exhaustive des ressources : grandes et moyennes surfaces, plate-formes, industrie agro-alimentaire.
- * Poursuite et renforcement des partenariats régionaux au sein d'ABAURAE.
- * Collaboration étroite avec la Banque Alimentaire du Rhône sur les zones en limite de départements et le Marché d'Intérêt National de Corbas, de rayonnement régional.
- * Création et animation d'un club de donateurs pour fidéliser et pérenniser la ressource.
- * Développement de partenariats avec des groupements agricoles du département pour consolider l'acquisition en circuits courts de 100 à 200 tonnes de fruits et légumes, correspondant au déficit constaté actuellement.

Nota

- Une réflexion et un travail spécifiques devront être conduits en ce qui concerne les approvisionnements de la cuisine 3* solidaires et ses évolutions.
- Les acquisitions de fruits et légumes en circuit court seront pilotées en cohérence avec les projets de territoire des collectivités locales et articulées avec les orientations fixées par l'État.



2. Bénévoles et salariés : mieux s'articuler et agir au quotidien tout en améliorant la logistique.

Constats

Les activités de « préparation sec », « tri/pesée de la ramasse », « distribution » subissent de plein fouet l'exiguïté des locaux actuels. La sécurité des personnes n'est pas toujours assurée et la sécurité alimentaire parfois en limite.

L'emménagement dans de nouveaux locaux modifiera sensiblement l'organisation des tâches nécessaires au fonctionnement quotidien de la BAI. Dès aujourd'hui, l'augmentation constante des volumes traités liée à la croissance continue du nombre d'associations et de bénéficiaires demande une organisation logistique rigoureuse, coordonnant salariés et bénévoles.

De plus, plusieurs modifications des modes d'approvisionnement demanderont une gestion encore plus rigoureuse de l'entrepôt :

* Objectif d'acquisition de 100 tonnes de fruits et légumes en circuit court en 2023

Négociations en vue d'un accord avec la Banque Alimentaire du Rhône pour démarcher les plateformes logistiques situées au nord du département de l'Isère ainsi que Corbas, dans la poursuite d'une logique régionale

Propositions

Dans la perspective du déménagement, peuvent être mis en place dès aujourd'hui :

* Sollicitation de l'expertise d'une entreprise dans le cadre de sa Responsabilité Sociétale et Environnementale / mécénat de compétence sur la sécurité de l'entrepôt.

* Acquisition d'engins de manutention/peseurs plus maniables

* Expérimentation de processus mieux sécurisés, améliorant les conditions d'intervention des bénévoles et des salariés, définis à partir de protocoles métiers.

* Création de « référents métiers »

* Étude des impacts d'une délocalisation et d'un stockage de la grande collecte hors de l'actuel entrepôt. Si positifs, mise en œuvre potentielle dès novembre 2023.

* Établissement d'un plan de gestion de la flotte de camions à moyen terme, en cohérence avec les évolutions de la BAI.

* Recrutement de nouveaux bénévoles, prioritairement sur les fonctions en tension.

* Poursuite du parcours découverte considéré comme un véritable point fort de la BAI.

* Révision du livret bénévoles

* Examen des possibilités d'accompagnement (parrainage) des bénévoles en parcours découvertes ou à la BAI depuis peu de temps.



3. Améliorer nos relations aux partenaires associatifs et élargir les partenariats / Relations aux associations et innovation sociale

Objectif : mieux connaître nos partenaires et les bénéficiaires pour mieux répondre aux demandes.

Si la BAI n'a pas vocation à assurer la distribution aux bénéficiaires, la connaissance fine de leur typologie et de leurs besoins est au cœur de nos missions. Cela nécessite un dialogue continu de confiance avec les CCAS et associations partenaires.

Constats

La relation aux partenaires CCAS et associations se résume souvent actuellement à une visite annuelle qui apparaît davantage comme un contrôle que comme un accompagnement. Les actions d'accompagnement, pour diverses raisons, ont été ralenties ces dernières années. Les formations RHYSA ont repris en début d'année 2023, les formations à l'écoute et le déploiement de TICADI, pour les associations qui le souhaitent, se sont intensifiées en début 2023.

Propositions

En complément de la poursuite des formations RHYSA, « A l'écoute », TICADI :

- * Suivi/accompagnement des habilitations.
- * Poursuite de l'établissement d'une cartographie en lien avec DDETS, CD38, associations de l'aide alimentaire pour l'identification des zones blanches.
- * Mise en place d'un programme d'action « Bons gestes/bonne assiette », en lien avec les associations du secteur concernées :
 - petits déjeuners en direction des scolaires : écoles Quartiers Politique de la Ville
 - éducation à l'équilibre nutritionnel : sensibilisation au diabète, à l'obésité,...
 - cuisine, avec ou sans camion
- * Amélioration de l'aide alimentaire aux étudiants :
 - analyse du fonctionnement de l'aide alimentaire spécifique
 - ateliers cuisine spécifiques
 - actions d'éducation à l'équilibre nutritionnel
- * Coordination entre les grands acteurs : BAI, Restos du Cœur et Secours Populaire. Le dialogue sera intensifié avec la Croix Rouge en Isère.
- * Mise en place de coordinations entre les associations volontaires

4. Développer les mécénats financiers, matériels et de compétence.

Constats

La BAI, comme d'autres banques alimentaires, est à un tournant de son modèle. Les deux grands enjeux immédiats qui impacteront son fonctionnement et ses besoins en financement sont :

- l'emménagement dans un nouvel entrepôt
- l'acquisition de denrées

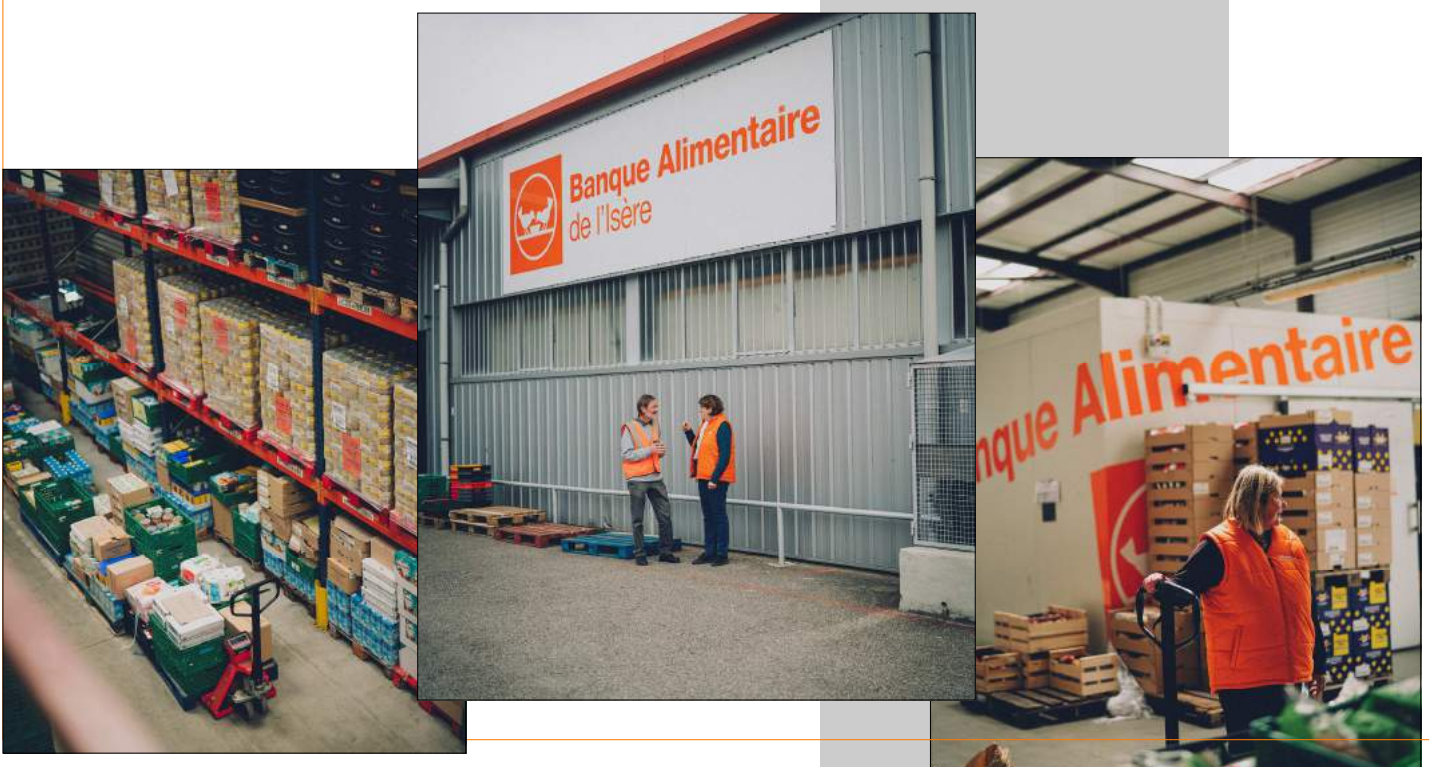
La BAI bénéficie d'une excellente image et du soutien des services déconcentrés de l'État ainsi que des collectivités locales et territoriales. Cependant, le maintien, voire la nécessaire augmentation des subventions actuelles demandera un travail de négociation et de diversification des sources de financement.

De plus, la diversification des projets, les nécessaires évolutions, pourront trouver un appui fort utile dans le développement du recours aux mécénats de compétences, longue durée ou ponctuels.

Enfin, l'équipement du nouvel entrepôt, le déménagement de la cuisine nécessiteront le recours à du mécénat matériel.

Propositions

- * Partenariat avec le fonds Sésame
- * Consolidation et/ou développement autres mécénats (fondation Méricot, ...)
- * Partenariat avec le service mécénat FFBA







Banques
Alimentaires

0080
10.22